# Stages Multisports



Inscriptions à partir du mercredi 24 janvier 2024 à 8h30 via l'espace famille

Tél. 02 40 68 16 41 - eje@sainte-luce-loire.com





# Horaires des stages : de 10h à 17h à la salle Eric Tabarly

accueil payant de 8h30 à 10h et de 17h à 18h à l'accueil périscolaire (APS) de la Reinetière

#### Lundi 26 et mardi 27 février 2024 :

- Stage 1 : enfants nés en 2015/2016 (16 places)

  Escrime, hand fauteuil, multisports
- Stage 2 : enfants nés en 2013/2014 (16 places)

  Escrime, hand fauteuil, multisports

#### du mercredi 28 au vendredi 1er mars 2024 :

- Stage 3 : enfants nés en 2015/2016 (16 places)
  Handball avec le club Lucéen (HBSL), multisports,
  Kin-ball avec le club Lucéen (Kin-Ball K8), tir à l'arc,
  tir à la carabine laser
- Stage 4 : enfants nés en 2013/2014 (16 places)
  Handball avec le club Lucéen (HBSL), multisports,
  Kin-ball avec le club Lucéen (Kin-Ball K8), tir à l'arc,
  tir à la carabine laser

# À prévoir pour toute la durée des stages :

- tenue de sport (survêtement et chaussures de sport)
- une bouteille d'eau
- un pique-nique et un goûter
- 2<sup>e</sup> paire de chaussures de sport propre dans un sac
- cheveux longs attachés

#### TARIFS 2024 par stage en euros

Stages 1 et 2 (2 jours)	T1 en €	T2 en €	T3 en €	T4 en €	T5 en €	T6 en €	T7 en €	T8 en €	T9 en €
Enfants lucéens	11,26	17,76	24,24	29,26	34,26	37,1	39,96	42,8	45,76
Enfants non lucéens	14,64	22,88	31,5	38,02	44,56	48,22	51,92	55,62	59,48

Stages 3 et 4 (3 jours)	T1 en €	T2 en €	T3 en €	T4 en €	T5 en €	T6 en €	T7 en €	T8 en €	T9 en €
Enfants lucéens	16,89	26,64	36,36	43,89	51,39	55,65	59,94	64,2	68,64
Enfants non lucéens	21,96	34,32	47,25	57,03	66,84	72,33	77,88	83,43	89,22

# - Pratique -

## **Inscriptions:**

- à partir du **mercredi 24 janvier 2024** via l'espace famille dès 8h30
- à partir du **lundi 29 janvier 2024** pour les habitants des autres communes.

Les inscriptions sont limitées à un seul stage par enfant. En cas de places restant disponibles sur d'autres stages, une info familles sera adressée par mail.

### PIÈCES À FOURNIR <u>OBLIGATOIREMENT</u> AVANT

#### Vendredi 9 février 2024 :

Conformément au décret 2021-564 du 7 mai 2021, il n'est plus nécessaire de fournir un certificat médical préalable à l'inscription au multisports.

Néanmoins, un questionnaire de santé est à remplir avec votre enfant. Il vous suffit de le télécharger à l'adresse suivante via le lien ci après : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R47821

- si vous répondez par la négative à l'ensemble des questions, vous devrez fournir une attestation précisant que vous avez bien rempli le questionnaire de santé. En pièce jointe, vous trouverez l'attestation à remplir.
- En revanche, si une des rubriques du questionnaire a donné lieu à une réponse positive, vous serez tenu de fournir un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du multisports, daté de moins de 6 mois.
- Pour les familles disposant déjà d'un certificat médical « apte à la pratique du multisports », daté de moins de 6 mois, celui-ci peut être fourni
- La fiche de validation d'inscription que vous recevrez par mail accompagnée de la facture pour un paiement à la date indiquée.

NB : Les éducateurs sportifs sont responsables des enfants uniquement pendant les créneaux horaires définis.